
Contribution



sur l'autoconsommation



Une évolution nécessaire du cadre économique

L'objet de cette proposition :

- n'est certainement pas de favoriser, ou défavoriser, le développement de la production décentralisée, en autoconsommation ou non...
- ...mais d'optimiser son développement au regard :
 - ✓ Des enjeux de politiques publiques (finances publiques, développement industriel de filière)
 - ✓ Des impacts économiques, notamment sur le réseau
 - ✓ Du développement de la concurrence

En effet, le développement actuel de la production décentralisée susceptible de basculer dans un schéma d'autoconsommation :

- Coute très cher
- Ne respecte pas les règles de concurrence (compensation CSPE réservée aux OH)
- Ne présente aucune incitation à l'optimisation de l'installation vu du réseau, notamment en termes de taille de l'installation en comparaison de la consommation

➤ Il est nécessaire de revoir l'organisation

Une application au diffus incontournable

Il n'y a pas de raison de laisser de côté le secteur résidentiel par rapport au secteur non diffus :

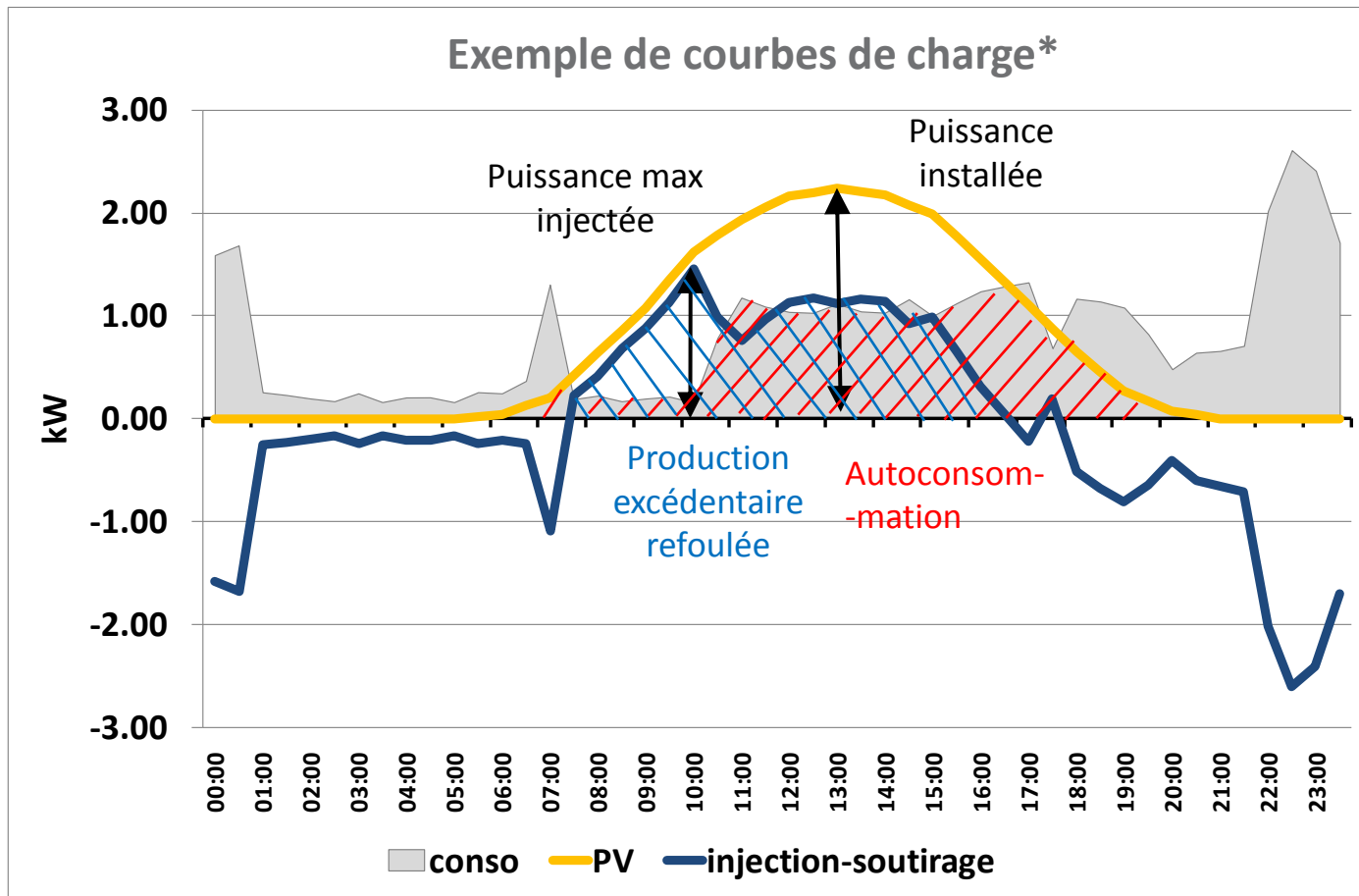
- Ce segment risque de connaître un développement spontané qu'il faut nécessairement cadrer
- L'autoconsommation doit participer à la transition énergétique, et donc au développement des nouveaux usages de consommation
- Le potentiel de flexibilité et de nouveaux usages est le plus important, notamment avec Linky
- Le taux d'autoconsommation faible (20%) peut être augmenté avec des solutions d'efficacité active (40% à 50%)

Il faut construire un modèle simple et acceptable :

- **Techniquement** : sans besoin de comptage spécifique non Linky
- **Économiquement** : peu de facteurs, facile à comprendre des utilisateurs
- **Administrativement** : peu de surcoût de mise en œuvre ou de gestion.

NB : Les éléments présentés ci-après portent principalement sur le segment diffus, mais peuvent être généralisés aux autres segments

Les enjeux économiques portent sur quatre dimensions

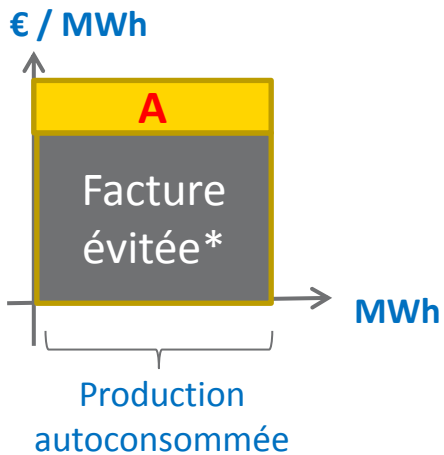


* Cas général où l'installation de production ne permet pas de réduire la puissance souscrite de consommation

Source : présentation EDF – 05/02/2014

Positions A.N.O.D.E.

Energie autoconsommée

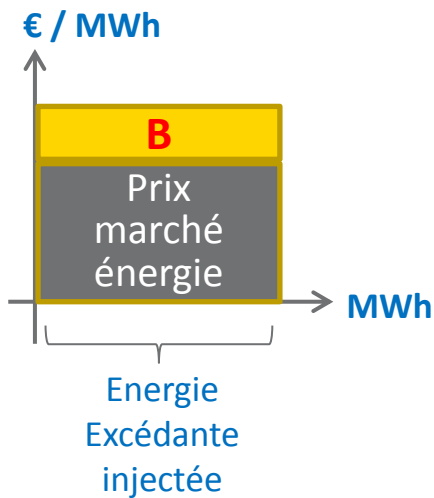


A = 0

- Éviter les effets non vertueux (anti MDE)
- Pas de comptage

* peut comprendre une réduction de la part fixe de la facture

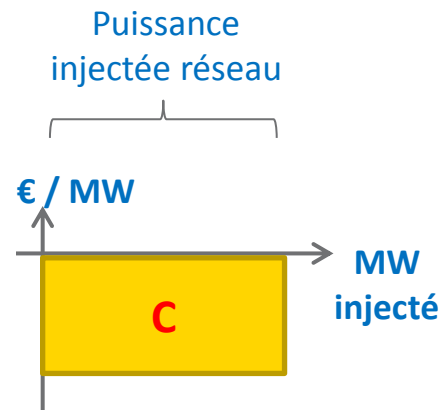
Energie excédentaire



B non régulé

- Plus de subventions en énergie (C.E.)
- Exercice de la concurrence (dont valorisation des G.O.)

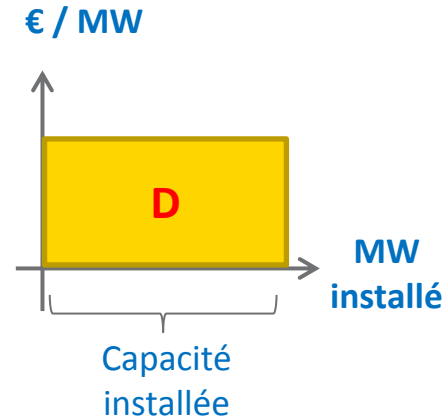
Impacts réseau
(puissance max injectée)



C (régulé) < 0

- Tarification de l'utilisation du réseau
- Optimisation du dimensionnement de l'installation (vs. Conso.)

Capacité de production installée



D (régulé) > 0

- Soutien au dvt de capacités renouvelables
- (en plus de la valorisation capacitaire implicite à la baisse de consommation)

Recommandations complémentaires

- ✓ Coordonner (et conditionner) le versement de la prime de capacité avec la validation technique de l'installation
- ✓ Etendre la tarification de l'utilisation du réseau à tous les producteurs
- ✓ Créer un profil de consommation (utilisée en reconstitution des flux) adapté aux auto-producteurs
- ✓ Prévoir un RE pour la production refoulée (potentiellement) distinct de celui qui assume le soutirage,
- ✓ Déployer un compteur Linky pour les sites autoconsommateurs en avance de phase
- ✓ Lancer des AMI pour favoriser des expérimentations validant les modèles d'affaires économiques et opérationnels de gestion de la production décentralisée (en partie) autoconsommée.